

Maitriser les règles de l'art liées à la pose de plaques de plâtre

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

2 jours – 14:00 heures

Tarif

700,00€ HT soit 840.00€ TTC par participant

Public

Plâtriers, Plaquistes, Plafistes, Entreprises de
second œuvre.

Pré-requis

Savoir poser l'ossature métallique, les plaques de
plâtre et réaliser les joints.

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en présentiel.

Support de cours et vidéoprojecteurs

Exposés, cas pratique et simulation

Le suivi de l'exécution de l'action de formation se
fera au moyen de feuilles d'émargement, co-signées
par le stagiaire et l'intervenant.

Profil de l'intervenant

Formateur expert. Bureau d'études thermiques et
conseil en bâtiment.

Enjeu :

Cette formation vise à maîtriser les règles de l'art définies par les DTU 25.41 et 25.42, essentielles pour garantir la conformité des ouvrages en plaques de plâtre. Elle permet de sécuriser les réalisations, d'éviter les malfaçons, de répondre aux exigences des assurances (décennale), et de valoriser les compétences des professionnels. En respectant ces normes, les entreprises gagnent en qualité, en efficacité sur les chantiers et en crédibilité auprès de leurs clients.

Objectif professionnel

Acquérir les compétences nécessaires pour réaliser, dans le respect des règles de l'art, la pose de plaques de plâtre conformément aux prescriptions des DTU 25.41 (pose sur ossature) et 25.42 (pose collée), afin de garantir la qualité, la conformité et la durabilité des ouvrages, tout en sécurisant les responsabilités techniques et contractuelles du professionnel.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

- **Identifier** les normes, réglementations et obligations liées à la pose de plaques de plâtre conformément aux DTU 25.41 et 25.42, incluant la RE2020, la RT rénovation, et les exigences d'assurabilité.
- **Sélectionner** les matériaux et systèmes adaptés (plaques, fixations, bandes, membranes, etc.) en fonction du type d'ouvrage, de local et de performance recherchée (acoustique, incendie, étanchéité à l'air).
- **Analyser** les documents techniques, les Avis Techniques et les spécificités de pose selon les configurations chantier (locaux humides, traversées de parois, plafonds de sous-sol, conduits de cheminée, etc.).
- **Mettre en œuvre** les différents modes de pose (cloison, doublage, plafond) dans le respect des prescriptions techniques et des points singuliers liés à l'étanchéité à l'air.
- **Appliquer** les principes de mise en œuvre des membranes pare-vapeur et accessoires d'étanchéité à l'air, à travers des études de cas et des exercices pratiques sur maquettes.
- **Utiliser** les outils d'autocontrôle et les fiches d'audit (type PROFEEL) pour évaluer la conformité des ouvrages réalisés.
- **Diagnostiquer** les non-conformités courantes à partir de mises en situation et de supports visuels, et **corriger** les défauts identifiés.

Contenu

Méthode d'animation :

- Échanges sur des photos en cours chantier
- Mises en situations variées sur des non-qualités
- Echantillons de produits
- Etude de documents techniques
- Mise en œuvre sur des maquettes en sous-groupe pour appréhender les points singuliers sur la gestion de l'étanchéité à l'air (pose de membranes et accessoires associés – étanchéité via plaque de plâtre)

1 - Rappel réglementaire

- Les normes couvrant les produits conformes au DTU (choix des plaques/fixations/bandes etc.)
- Etes-vous bien assuré pour vos chantiers ?
- La RE2020 / La RT rénovation
- L'étanchéité à l'air : qui doit faire quoi ?
- Plaque de plâtre et acoustique
- Plaque de plâtre et incendie



Maitriser les règles de l'art liées à la pose de plaques de plâtre

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

2 jours – 14:00 heures

Tarif

700,00€ HT soit 840.00€ TTC par participant

Public

Plâtriers, Plaquistes, Plafistes, Entreprises de
second œuvre.

Pré-requis

Savoir poser l'ossature métallique, les plaques de
plâtre et réaliser les joints.

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en présentiel.

Support de cours et vidéoprojecteurs

Exposés, cas pratique et simulation

Le suivi de l'exécution de l'action de formation se
fera au moyen de feuilles d'émargement, co-signées
par le stagiaire et l'intervenant.

Profil de l'intervenant

Formateur expert. Bureau d'études thermiques et
conseil en bâtiment

2 - Les modes de pose (selon DTU et/ou Avis techniques)

- Les différents types de montage en plafond, en doublage et en cloison
- Points singuliers pour l'étanchéité à l'air
- Les solutions d'isolation en plafond de sous-sol
- Les spécificités de pose selon les types de locaux (salle de bain, garage, lieu public
etc..).
- Les traversées de parois et l'étanchéité à l'air, les spots, les poêles à bois.
- Habillage des conduits de cheminé
- Cloisons phonique et coupe-feu
- Sensibilisation aux outils d'auto contrôle et fiches d'audit (cf. Programme PROFEEL)

3 - Les membranes (pare-vapeur)

- Est-ce vraiment obligatoire ? Quelle valeur ajoutée ?
- Les différentes technologies
- Etude de cas
- Pose de différents systèmes
- Outil pare- vapeur (logiciel proposé par l'UMPI-FFB)

Critères et modalités d'évaluation

Un QCM d'évaluation sera proposé à l'issue de la formation.

En cours et/ou en fin de formation, les participants seront invités à évaluer les apports
de la formation et l'atteinte des objectifs opérationnels à l'aide d'un questionnaire.

